

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Forum pour la coopération en matière de sécurité FSC.JOUR/672 6 December 2011

FRENCH

Original: ENGLISH

Présidence: Kazakhstan

666ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date: Mardi 6 décembre 2011 (Vilnius)

Ouverture : 16 h 40 Clôture : 16 h 45

2. <u>Président</u>: Ambassadeur K. Abdrakhmanov

3. <u>Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés</u>:

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA TRANSMISSION AU CONSEIL

MINISTÉRIEL D'UN PROJET DE DÉCISION DU

CONSEIL MINISTÉRIEL

Président

<u>Décision</u>: Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la Décision No 15/11 (FSC.DEC/15/11) sur la transmission au Conseil ministériel d'un projet de décision du Conseil ministériel; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : CONTRIBUTION DU FCS AU PROJET DE

DÉCLARATION POLITIQUE DE LA DIX-HUITIÈME RÉUNION DU CONSEIL

MINISTÉRIEL

Le Président a fait savoir qu'il avait été convenu de transmettre au Ministre lituanien des affaires étrangères, Président de la dix-huitième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, le paragraphe du FCS à inclure dans le projet de déclaration de la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE de Vilnius (FSC.DEL/169/11/Rev.4).

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. <u>Prochaine séance</u>:

À annoncer



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.DEC/15/11 6 December 2011

FRENCH

Original: ENGLISH

666ème séance plénière

FSC Journal No. 672, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION No 15/11 TRANSMISSION AU CONSEIL MINISTÉRIEL D'UN PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL MINISTÉRIEL

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Décide de prier son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel le document suivant :

 Projet de décision sur le rôle approprié de l'OSCE dans la facilitation de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter le document susmentionné.